

Le 6 octobre 2017

DOSSIER DE PRESSE

SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS HOMÉOPATHES FRANÇAIS

Le Syndicat national des médecins homéopathes français répond au rapport de l'European Academies Science Advisory Council

Dans un avis récent, le European Academies Science Advisory Council (EASAC) dénonce l'absence de preuves de l'efficacité des médicaments homéopathiques¹ et jette le discrédit sur l'ensemble de la pratique homéopathique. Cette conclusion repose d'abord sur une sélection parfaitement contestable des recherches existantes, puis sur des assertions fausses relatives à la sécurité du médicament comme à la pratique médicale.

Une sélection parcellaire des travaux scientifiques réalisés en homéopathie

Les conclusions de quatre méta-analyses (analyse globale de plusieurs travaux de recherche) effectuées sur l'ensemble des études randomisées en double aveugle, effectuées en homéopathie, étaient positives². La conclusion de la quatrième (Klaus Linde, *Lancet*, 1997) était que « *l'homéopathie est significativement plus efficace que le placebo* ». La grande qualité de cette étude avait même été soulignée lors d'une conférence de jubilé du *Lancet* en 1998. Malgré cela, l'EASAC fait le choix de fonder ses conclusions sur une cinquième méta-analyse, à savoir celle de Shang et Egger. Cette méta-analyse se base principalement sur les mêmes études que la quatrième méta-analyse. Elle a été publiée en 2005. Une analyse ultérieure de leurs conclusions, « *faibles preuves pour l'homéopathie et preuves fortes pour les produits classiques* », effectuée par les chercheurs Lüdtkke et Rutten, a montré qu'elles reposaient sur une sélection — non rendue publique — de 8 études homéopathiques sur 110 et de 6 études classiques sur 110. Une telle sélection secrète est suspecte et illicite. En fin de compte, il

¹ <http://www.easac.eu/home/reports-and-statements/detail-view/article/homeopathic.html>

2

- Kleijnen J, Knipschild P, Riet G ter. Clinical trials of homeopathy. *BMJ* 1991; 302: 316–323.
- Boissel JP, Cucherat M, Haugh M, Gauthier E. Critical literature review on the effectiveness of homeopathy: overview of data from the homeopathic medicine trials. In: Homeopathic Medicine Research Group. Report to the Commission of the European Union, 1996:195-210.
- Linde K, Clausius N, Ramirez G, Melchart D, Eitel F, Hedges L, Jonas W., Are the clinical effects of homeopathy placebo effects? A metaanalysis of placebo controlled trials, *Lancet* 1997;350:834-43
- Linde K, Melchart D, Randomized controlled trials of individualized homeopathy : a state-of-the-art review, *J Alter Complement Med*, 1998 ; 4 : 371-388
- Cucherat M et al. Evidence of clinical efficacy of homeopathy : a meta-analysis of clinical trials. *Eur J Clin Pharmacol* 2000 ; 56 : 27-33

s'agissait d'études non comparables. Cette analyse a montré que l'effet des 110 études homéopathiques étaient de force identique à celle des études classiques.

L'EASAC se réfère également à un rapport australien parvenant à des conclusions négatives sur les preuves de l'homéopathie. Or cette étude est extrêmement contestable. Elle a été réalisée à deux reprises, la première, plus favorable à l'homéopathie, n'ayant jamais été publiée. Elle compte seulement 176 études évaluées au lieu de 1800 annoncées. Elle écarte de l'analyse toutes celles comptant moins de 150 participants (soit 171 essais ignorés), sans la moindre raison scientifique. Le Pr Peter Brooks, président du comité du NHMRC (National Health Medical & Research Council australien), a omis de déclarer qu'il était membre du groupe de pression anti-homéopathie (Friends of Science in Medicine). Enfin, ce travail n'a associé aucun expert en homéopathie à son comité.

Une étude épidémiologique scientifiquement validée démontre que l'homéopathie est utile, sans danger et économique

L'EASAC qualifie la privation d'un traitement classique de danger. Là aussi, preuves à l'appui, il s'agit d'une contre-vérité. L'étude pharmaco-épidémiologique EPI 3 réalisée en France compare l'évolution de l'état de santé de plus de 8 500 patients suivis pendant un an par 825 médecins, répartis en 3 groupes, souffrant de pathologies les plus fréquemment rencontrées en médecine générale, choisies par un comité scientifique indépendant : troubles anxiodépressifs, troubles musculosquelettiques et infections des voies aériennes. Ces patients ont été traités par des médecins homéopathes ou non : leur suivi sur un an a montré qu'il n'existait aucune différence significative entre les deux populations de malades, tant en termes de gravité de leur pathologie lors de la prise en charge que de résultats, quelle que soit la thérapeutique utilisée...

Avec deux éléments non négligeables pour la santé publique : cette étude montre que la pratique médicale homéopathique est sans danger, et aussi qu'un patient qui consulte un médecin homéopathe coûte 35 % de moins à l'assurance maladie (consultation et prescription comprises).³

³ L'étude EPI3 a évalué différentes pratiques (homéopathique — « conventionnel » — mixte) pour 3 cohortes, à savoir les infections des voies respiratoires supérieures, troubles musculosquelettiques, et angoisse / dépression / troubles du sommeil. Les résultats étaient identiques dans les 3 cohortes : évolution clinique similaire dans les différentes pratiques, pas de perte de chances (apparition de complications ou réduction des chances de guérison) par le traitement par un médecin homéopathe. Il apparaît en outre que les patients qui consultent des médecins homéopathes consomment significativement moins d'autres médicaments (antibiotiques, AINS, psychotropes) et en subissent donc moins les effets indésirables.

Références :

- Lert F, Grimaldi-Bensouda L, Rouillon F et al. [Characteristics of patients consulting their regular primary care physician according to their prescribing preferences for homeopathy and complementary medicine.](#) Homeopathy (2014);103: 51-57
- Rossignol M, Begaud B, Engel P, et al. [Impact of physician preferences for homeopathic or conventional medicines on patients with musculoskeletal disorders: results from the EPI3-MSD cohort.](#) Pharmacoepidemiol. Drug Saf. 2012, 21:1093-101.
- Grimaldi-Bensouda L, Begaud B, Rossignol M, Avouac B, Lert F, et al. (2014) [Management of Upper Respiratory Tract Infections by Different Medical Practices, Including Homeopathy, and Consumption of Antibiotics in Primary Care: The EPI3 Cohort Study in France 2007–2008.](#) PLoS ONE 9(3): e89990
- Grimaldi-Bensouda L, Abenhaim L, Massol J et al. [Homeopathic medical practice for anxiety and depression in primary care: the EPI cohort study.](#) BMC Complementary and Alternative Medicine (2016) 16:125

L'homéopathie est-elle nocive ?

L'EASAC affirme également, sans preuves, que l'homéopathie peut être nocive. Toutes les études indiquent cependant que l'homéopathie, utilisée avec discernement, est sûre et ne présente pas d'effets indésirables, notamment du fait du mode de préparation, dans lequel la substance est diluée et dynamisée. Opposant à l'homéopathie, Edzard Ernst n'a trouvé que 4 décès susceptibles d'avoir un rapport potentiel avec l'homéopathie dans la littérature mondiale sur une période de 34 années. Or les médicaments homéopathiques sont utilisés aujourd'hui par plus de 300 millions de patients dans le monde.

Par comparaison, selon l'EMA (European Union agency), les effets indésirables des médicaments classiques provoquent le décès d'environ 200 000 habitants de l'Union Européenne chaque année.

Même surveillance pour les médicaments homéopathiques que pour les autres médicaments

Selon le rapport de l'EASAC, *« il existe des problèmes potentiels de sécurité par la mauvaise surveillance des méthodes de production, ce qui nécessite une plus grande attention au contrôle de la qualité et à l'évaluation des effets indésirables »*.

L'ensemble des fabricants européens travaillent en réalité selon les normes de qualité les plus élevées : de fréquentes inspections de leurs sites de fabrication, par les agences de santé (ANSM en France, FDA aux USA, etc.) attestent de la qualité de fabrication et de la fiabilité de leurs médicaments. L'AMM (autorisation de mise sur le marché) européenne d'un médicament homéopathique est réglementée par la directive 2001/83/CE ainsi que par les dispositions spécifiques concernant la preuve de la qualité, sécurité et efficacité de la directive 2003/63/CE. Ces médicaments sont régis par les normes de qualité des pharmacopées officielles et fabriqués selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF).

De même l'emballage et l'étiquetage des médicaments homéopathiques sont réglementés par le titre V de la directive 2001/83/CE, qui apporte une description précise, claire et simple des ingrédients. La promotion des médicaments homéopathiques suit d'ailleurs les règles européennes générales, complétées par les règles spécifiques des États membres de l'Union Européenne.

Les médecins homéopathes : d'abord et avant tout des médecins !

Les médicaments homéopathiques sont prescrits ou conseillés par des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes...) formés. Ces derniers sont en capacité de faire un choix éclairé sur le traitement à dispenser après un diagnostic et un pronostic rigoureux. Les médecins prescripteurs de médicaments homéopathiques sont d'abord et avant tout des médecins, aussi compétents que leurs confrères dans le diagnostic et la prescription médicale, quelle qu'elle soit. Tous indiquent que l'homéopathie privilégie une approche globale du patient, particulièrement utile dans une approche préventive.

Pourquoi maintenir le remboursement des médicaments homéopathiques ?

Les médicaments homéopathiques répondent à des enjeux prioritaires de santé publique, notamment l'iatrogénie et l'antibiorésistance. Leur coût est négligeable pour l'assurance maladie : seulement 0,29 % des remboursements de médicaments en France.

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rappelle qu'il n'existe qu'une seule médecine. Elle repose sur la fiabilité d'un diagnostic qui indique la stratégie thérapeutique à mettre en œuvre. Le

choix d'un traitement homéopathique ou d'un autre ne relève en aucun cas d'une opinion ou d'une croyance, qu'elles soient celles des médecins ou des patients, mais des circonstances médicales appelant le meilleur traitement. La prescription de médicaments homéopathiques en première intention, pour de nombreuses pathologies rencontrées en médecine de ville, est une chance pour notre pays surendetté et sur-consommateur de médicaments. C'est une source d'économies pour la collectivité et de santé pour les patients.

Contacts presse :

Dr Charles BENTZ, président du SNMHF, Charles BENTZ, dc.bentz@hotmail.fr, tél. 06 07 64 64 01
Relations presse p/o SNMHF : Jean REMY, jean.remy@intelligible.fr, tél. 06 75 91 38 15

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

Syndicat National des Médecins Homéopathes Français

79, rue de Tocqueville 75017 Paris • Tél. : 01.44.29.01.31 • Fax : 01.40.54.00.66 • Courriel : snmhf@club-internet.fr

www.snmhf.net



[@medecins_homeo](https://twitter.com/medecins_homeo)



www.facebook.com/SNMHF